

Les avantages du membre individuel de l'Association québécoise pour le multiâge

- Il reçoit *Grandir en multiâge* (bulletin d'information électronique trimestriel).
- Il reçoit *Nouvelles fraîches* (bulletins d'information électronique occasionnel).
- Il a le droit d'inscrire son nom dans le site internet de l'AQM, section des membres individuels.
- Il a un accès privilégié aux publications et documents disponibles sur le site de l'AQM.
- Il a le droit d'assister aux assemblées générales annuelles et extraordinaires des membres de l'AQM.
- Il a le droit de vote et de se présenter aux élections du conseil d'administration.
- Il a la possibilité de participer aux travaux des comités de l'AQM.